

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 188, Rue de Paris PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Courrier de Roubaix et Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING Téléphone 9-85 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

NOS ENQUÊTES ÉCONOMIQUES

LE BILAN DE LA CRISE MONDIALE EN 1930

LA GANGRENE DU CHOMAGE EN ANGLETERRE ET EN ALLEMAGNE

Nous avons examiné dans de précédents articles, les effets de la crise mondiale, aux Etats-Unis, en Italie et en Russie.

Tout près de nous, l'Angleterre et l'Allemagne sont aux prises, elles aussi, avec d'incalculables difficultés dont les graves répercussions se font de plus en plus sentir.

Les économistes les plus réputés s'efforcent de limiter les ravages de la crise sans succès... Jusqu'ici leurs efforts sont restés vains.

Deux millions et demi de chômeurs en Angleterre

La lutte contre le chômage, nous coûtera aussi cher que la reconstruction de vos régions dévastées.

Ce qui pouvait paraître alors une exagération intéressée, n'est pas loin de devenir une réalité.

Il suffit pour s'en convaincre de suivre les statistiques publiées régulièrement.

Le 8 décembre dernier le nombre des chômeurs était en effet en Angleterre de 2.306.962 soit 1.323 de plus que la semaine précédente.

Le nombre moyen des chômeurs, pendant les trente années qui ont précédé la guerre, représentait environ 4 % de la population assurée.

Depuis lors il s'est élevé à près de 14 % de sorte que le pourcentage anormal d'après guerre est de 10 %.

Dans l'industrie cotonnière le pourcentage des chômeurs est de 23 %.

Avec l'augmentation constante du nombre des chômeurs la situation économique de l'Angleterre s'aggrave de plus en plus.

Le chômage est en progression constante, et les intérêts de la dette provoquée par le déficit toujours accru de la caisse de chômage, augmentent mathématiquement.

Si encore ces immenses sacrifices étaient productifs ! Mais ce n'est pas le cas.

Sur cette somme de la part contributive de l'Etat sera de près de 10 milliards pour l'année.

Mais il faut remarquer que ce chiffre ne représente pas le total des dépenses.

Le chômage est en progression constante, et les intérêts de la dette provoquée par le déficit toujours accru de la caisse de chômage, augmentent mathématiquement.

Si encore ces immenses sacrifices étaient productifs ! Mais ce n'est pas le cas.

Sur cette somme de la part contributive de l'Etat sera de près de 10 milliards pour l'année.

Mais il faut remarquer que ce chiffre ne représente pas le total des dépenses.

Le chômage est en progression constante, et les intérêts de la dette provoquée par le déficit toujours accru de la caisse de chômage, augmentent mathématiquement.

Si encore ces immenses sacrifices étaient productifs ! Mais ce n'est pas le cas.

Sur cette somme de la part contributive de l'Etat sera de près de 10 milliards pour l'année.

Mais il faut remarquer que ce chiffre ne représente pas le total des dépenses.

Le chômage est en progression constante, et les intérêts de la dette provoquée par le déficit toujours accru de la caisse de chômage, augmentent mathématiquement.

Si encore ces immenses sacrifices étaient productifs ! Mais ce n'est pas le cas.

Sur cette somme de la part contributive de l'Etat sera de près de 10 milliards pour l'année.

les écoles. On compte que cette mesure donnera des emplois à 250.000 ouvriers.

Il n'est pas que ces pays qui soient frappés par le malaise économique.

Tout près de nous, l'Angleterre et l'Allemagne sont aux prises, elles aussi, avec d'incalculables difficultés dont les graves répercussions se font de plus en plus sentir.

Les économistes les plus réputés s'efforcent de limiter les ravages de la crise sans succès...

Jusqu'ici leurs efforts sont restés vains. D'un côté comme de l'autre le nombre des sans-travail augmente de semaine en semaine.

C'est le point d'interrogation angoissant que pose le présent.

Deux millions et demi de chômeurs en Angleterre

La lutte contre le chômage, nous coûtera aussi cher que la reconstruction de vos régions dévastées.

Ce qui pouvait paraître alors une exagération intéressée, n'est pas loin de devenir une réalité.

Il suffit pour s'en convaincre de suivre les statistiques publiées régulièrement.

Le 8 décembre dernier le nombre des chômeurs était en effet en Angleterre de 2.306.962 soit 1.323 de plus que la semaine précédente.

Le nombre moyen des chômeurs, pendant les trente années qui ont précédé la guerre, représentait environ 4 % de la population assurée.

Depuis lors il s'est élevé à près de 14 % de sorte que le pourcentage anormal d'après guerre est de 10 %.

Dans l'industrie cotonnière le pourcentage des chômeurs est de 23 %.

Avec l'augmentation constante du nombre des chômeurs la situation économique de l'Angleterre s'aggrave de plus en plus.

Le chômage est en progression constante, et les intérêts de la dette provoquée par le déficit toujours accru de la caisse de chômage, augmentent mathématiquement.

Si encore ces immenses sacrifices étaient productifs ! Mais ce n'est pas le cas.

Sur cette somme de la part contributive de l'Etat sera de près de 10 milliards pour l'année.

Mais il faut remarquer que ce chiffre ne représente pas le total des dépenses.

Le chômage est en progression constante, et les intérêts de la dette provoquée par le déficit toujours accru de la caisse de chômage, augmentent mathématiquement.

Si encore ces immenses sacrifices étaient productifs ! Mais ce n'est pas le cas.

Sur cette somme de la part contributive de l'Etat sera de près de 10 milliards pour l'année.

Mais il faut remarquer que ce chiffre ne représente pas le total des dépenses.

Le chômage est en progression constante, et les intérêts de la dette provoquée par le déficit toujours accru de la caisse de chômage, augmentent mathématiquement.

Si encore ces immenses sacrifices étaient productifs ! Mais ce n'est pas le cas.

Sur cette somme de la part contributive de l'Etat sera de près de 10 milliards pour l'année.

Mais il faut remarquer que ce chiffre ne représente pas le total des dépenses.

NOEL ROUGE à Montigny-en-Gohelle

Un mari délaissé blessa à coups de revolver sa belle-sœur et son beau-père

Les filles de Noël ont été enlanguées à Montigny-en-Gohelle, par un drame de famille qui n'aura, espérons-le, cependant, aucune suite fâcheuse pour les victimes.

Depuis que sa femme ne voulait plus reprendre la vie conjugale un mari délaissé et brutal menaça de tuer toute la famille de son épouse et révoqua son beau-père et sa belle-sœur.



Le meurtrier Valentin KACZMAREK

Une des victimes Sophie MAGDZIAREK

Voici les renseignements que nous avons pu obtenir dans les milieux polonais où s'est déroulée la scène :

UN MARI BRUTAL Il y a trois ans une Polonoise, Pélagie Magdziarek âgée de 19 ans, épousa à Montigny-en-Gohelle un compatriote, Valentin Kaczmarek, mineur, âgé de 29 ans.

Après avoir habité pendant deux mois chez les parents de la femme, rue de Lassigny, 40, les époux allèrent demeurer au N° 52 de la même rue.

Le ménage ne semblait pas être en parfait accord, car Kaczmarek brutalisait fréquemment, non-t-il, sa jeune femme et une première fois, elle avait dû abandonner le premier conjoint pour retourner chez ses parents.

Sur les supplications de son mari, elle consentit, il y a un an et demi, à reprendre la vie commune et le ménage alla s'installer rue de Fontenay.

Tout marcha bien pendant quelque temps, mais Kaczmarek, un beau jour, recommença à faire des reproches à sa légitime et à lui porter des coups.

LA RUPTURE Cette vie ne pouvait durer éternellement et Pélagie Magdziarek avertit à nouveau son mari de son intention de se séparer de lui.

Elle fut accueillie par un refus. Elle se sépara de son mari et se réfugia chez ses parents à Montigny-en-Gohelle, puis elle quitta le pays, déclarant qu'il se rendait en Alsace.

« REVIENS VERS MOI » Peu de temps après par différentes lettres qu'elle reçut, Pélagie Magdziarek apprit que son mari était de retour dans la région minière et qu'il avait été domicilié à Cambrai, 259, rue de Pontavert.

Dans ses missives, Kaczmarek implorait sa femme de reprendre la vie conjugale, mais cette dernière répondait que c'était bien fini.

Voilà qu'il était à jamais repoussé le Polonois songea à se venger.

Enfin, le 11 novembre dernier, à la suite d'une nouvelle dispute, qui s'était déclenchée la veille, Magdziarek se décida à se séparer de sa légitime. Il prit sa moto et ses vêtements et il partit.

Il prit pendant quelques jours pension chez un compatriote, à Montigny-en-Gohelle, puis il quitta le pays, déclarant qu'il se rendait en Alsace.

« REVIENS VERS MOI » Peu de temps après par différentes lettres qu'elle reçut, Pélagie Magdziarek apprit que son mari était de retour dans la région minière et qu'il avait été domicilié à Cambrai, 259, rue de Pontavert.

Dans ses missives, Kaczmarek implorait sa femme de reprendre la vie conjugale, mais cette dernière répondait que c'était bien fini.

Voilà qu'il était à jamais repoussé le Polonois songea à se venger.

Enfin, le 11 novembre dernier, à la suite d'une nouvelle dispute, qui s'était déclenchée la veille, Magdziarek se décida à se séparer de sa légitime. Il prit sa moto et ses vêtements et il partit.

Il prit pendant quelques jours pension chez un compatriote, à Montigny-en-Gohelle, puis il quitta le pays, déclarant qu'il se rendait en Alsace.

« REVIENS VERS MOI » Peu de temps après par différentes lettres qu'elle reçut, Pélagie Magdziarek apprit que son mari était de retour dans la région minière et qu'il avait été domicilié à Cambrai, 259, rue de Pontavert.

Dans ses missives, Kaczmarek implorait sa femme de reprendre la vie conjugale, mais cette dernière répondait que c'était bien fini.

Voilà qu'il était à jamais repoussé le Polonois songea à se venger.

Enfin, le 11 novembre dernier, à la suite d'une nouvelle dispute, qui s'était déclenchée la veille, Magdziarek se décida à se séparer de sa légitime. Il prit sa moto et ses vêtements et il partit.

LES PERCEURS DE COFFRES-FORTS DANS LA REGION DE VALENCIENNES

Nous avons parlé des nombreux méfaits commis dans notre région par les perceurs de coffres-forts.

Avec la région illotée et le Pas-de-Calais, la région de Valenciennes fut pendant près de six mois, au début de cette année, le champ d'opérations de ces bandits.

Dix d'entre eux sont tombés aux mains des policiers. La tranquillité est revenue depuis dans ces parages, mais à Lille la série continue, et dans le Pas-de-Calais, la liste des cambriolages ouverts il y a quelques mois, s'allonge toujours.

Y a-t-il une corrélation, un rapport entre tous ces cambriolages, entre leurs auteurs surtout ?

Longtemps la question a été posée. Nous avons déjà montré en un précédent article que la bande qui opère à Lille est nettement différente des autres.

Les perceurs de coffres-forts apparemment dans la région de Valenciennes avec l'année 1930.

BRUY-SUR-ESCAUT fut le champ de leur première opération. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, dix jours plus tard, ils pénétrèrent dans les locaux de la construction de la Bleue-Borne.

Surpris par un veilleur au moment où ils s'attaquaient au coffre-fort, il leur fallut s'enfuir, mais ils sautèrent, à demi-mort, par la fenêtre, qu'ils avaient sauté.

Quelques jours plus tard, on les retrouve à MARLY, puis, dans la nuit du 31 janvier au 1er février, ils sont à VALENCIENNES.

La brigade mobile de Lille, intervient alors, et n'a aucune peine à déceler que tous ces méfaits sont l'œuvre de la même bande.

Partout où ils sont passés, ils ont employé la même façon de travailler. Pas de chauffage, banni le système du pont ; ils découpent la porte du coffre comme une vulgaire boîte conservatoire.

Le chef de bande est arrêté. La série des cambriolages se poursuivait, la tâche des policiers était délicate.

Pour clore cette enquête nous allâmes interviewer le jeune et distingué juge d'instruction de Valenciennes, M. BORNET, chargé de l'affaire de la bande Jagiello.

« Les perceurs de coffres-forts ? » s'exclama notre interlocuteur. Le dossier de cette affaire, ouvert il y a une dizaine de jours, est encore ouvert.

« Chaque jour, l'ins-truction nous apporte de nouvelles lettres de quelques faits nouveaux. Voilà le recueil inutile de recherches que nous faisons de tous ceux que j'ai en ma possession ! »

Dans la chemise de carton beige que nous désigne M. BORNET, il y a plusieurs centaines de feuilles, toutes pliées, toutes empilées, toutes classées par région valen-ciennoise, jusqu'à la date du 17 décembre 1930.

« C'est un travail énorme, dit-il, mais je suis sûr que le magistrat vient prudemment d'engou-tir dans un profond tiroir, doit-il encore s'enfermer ? »

« L'enquête se poursuit parallèlement à l'instruction, c'est tout ce que je puis vous dire, nous déclarer le magistrat. Peut-être ne sommes-nous pas au bout de nos surprises... »

« Croyez-vous, M. le juge, que l'arrestation des cambriolages opérant dans la région illotée et le Pas-de-Calais a grand grossir le dossier Jagiello et complices ? »

M. BORNET hausse les épaules lentement. Si l'on s'en tient à la constatation de la bande, il y a des similitudes et étranges entre les façons d'opérer dans la région valen-ciennoise et le Pas-de-Calais.

« C'est le même procédé d'un côté comme de l'autre, c'est l'ancienne bande Jagiello, reformée sous un nouveau chef qui continue à exploiter. Mais M. BORNET met un terme à l'entretien en concluant pour ce qui est de l'enquête : « Une bonne épuratoire, un excellent travail ont été faits dans la région. Souhaitons que les efforts de la brigade mobile, à qui je tiens à rendre hommage, soient couronnés de succès, partout, comme ils l'ont été ici. Mais ne nous cachons pas que nos poli-ciers ont affaire avec forte partie. »

L. BAJEUX.

D'audacieux bandits. Il nous faut, ici, ouvrir une parenthèse pour parler de ces gradins, audacieux, habiles, dangereux, car, ils l'ont montré à la BLEUE-BORNE, ils sont mûrs pour le crime.

La bande arrêtée était composée uniquement de Polonois, dont le chef jusqu'aux indications en passant par les complices, le forgeron, les recailleurs, etc...

Ils dérobèrent longtemps la police grâce aux puissants moyens d'action dont ils disposaient.

Ils se cantonnaient dans une région frontalière, à BLANC-MISSERON, chez le Polonois JARYK, où ils se réunissaient dans un local nommé ESCAUT, où ils se retrouvaient chez un autre compatriote, un cantinier.

Toutes leurs expéditions, ils les faisaient en automobile, et grâce à leur rapidité d'exécution, ils réussissaient, bien souvent, à dépit-ter les recherches des policiers.

Une nuit, ils cambriolèrent un magasin de BEURVAGES. A même nuit, un coffre-fort était éventré, avec le procédé de parti-culière de GARGAN-LIVRY, près de Paris. Ce n'est qu'après leur arrestation que les policiers, long-temps intrigués, eurent que c'était Jagiello et ses hommes qui avaient fait les deux coups, grâce à une puissante voiture.

C'était, enfin, une bande disciplinée. Après plusieurs mois de détention, tous les inculpés dans cette affaire, furent libérés. Ils déclarent qu'ils ne se connaissent pas entre eux.

DES MAISONS pour les Fonctionnaires civils et militaires

Divers groupes vont être édifiés à Lille, Dunkerque, Douai, Maubeuge

La construction de groupes d'habitations à Bon Marche, à Douai, pour fonctionnaires civils et militaires, est en voie de réalisation.

Il est probable qu'avant la fin de l'année des logements de ce genre auront été édifiés à LILLE, DUNKERQUE, DOUAI et MAUBEUGE.

Mais rappelons la genèse et la marche de l'entreprise menée avec compétence par l'Office Départemental des Habitations à Bon Marche du Nord, présidé par M. Davaine, sénateur.

Le samedi 15 février 1930, le Conseil d'Administration de l'Office Départemental des Habitations à Bon Marche du Nord, se réunit à Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Davaine, sénateur, et président de l'Office.

Parmi les membres présents on remarquait M. Scriver-Loyer, vice-président, Dewinckel, ordonnateur, Goussier, secrétaire général, Boudou, Demessin, conseillers généraux, De-coster, Plouvier, Saint-Quentin, Lory, mem-bres du Conseil d'Administration.

Une importante question était à l'ordre du jour. « Moyens de construire des logements à bon marché pour des fonctionnaires civils et militaires. »

Après examen sérieux, il apparut que les emplacements déjà réservés et divers groupes existants étaient insuffisants, pour ainsi dire illusoire, et on prenait la décision de cons-truire spécialement dans le but proposé.

Ensuite, le Ministre de la Guerre donna son approbation à la cession de terrains mili-taires 39 ans 95, le long du Boulevard Jeanne-d'Arc à DOUAI, 23 ans 25 à MAUBEUGE, 10 ans mètres carrés près de l'Esplanade Jean-Bart à DUNKERQUE et 21 ans mètres car-rés sur les glacis de la même ville, enfin, deux parcelles de 16.300 mètres carrés et 10.100 mètres carrés à LILLE.

L'avant projet approuvé par le Conseil des Habitations à Bon Marche, on décide de de-mander la déclaration d'utilité publique et la reprise des Habitations à Bon Marche, des maisons collectives par appartements, sous le régime des logements à loyers moyens.

Pour toutes ces constructions on sollicite des prêts de l'Etat ainsi que le permet la loi.

Tout marcha bien. Et, le 16 septembre 1930, eut lieu une seconde réunion de l'Office on l'on donna lecture de l'avis du général Vincent, commandant la 1ère division de Valenciennes, et réclamant le concours de l'Office pour mettre sur pied dans les condi-tions prévues, divers groupes d'habitations à Bon Marche destinés à loger des sous-officiers mariés, dans les proportions sui-vantes : 20 à Douai, 30 à Dunkerque, 31 à Lille, 16 à Maubeuge. Pour cela, l'autorité militaire cède gratuitement à l'Office, des terrains désaffectés. D'autre part, de loge-ments améliorés étaient prévus pour offi-ciers subalternes.

BIENTOT LA CONSTRUCTION Et maintenant, une avance importante ayant été obtenue de l'Etat, les plans défi-nitifs ont été établis, et les travaux ne tarderont guère à commencer. Les conditions à commencer, dans les conditions suivantes :

A Lille, 50 logements d'habitations à bon marché vont être édifiés. Elles seront de deux types différents : le type A, 30 logements pour le type A, le loyer annuel sera de 1.800 fr par an. Au rez-de-chaussée la maison comportera une salle commune, une cuisine, deux chambres, et un abri, deux escaliers. Au premier étage, deux cham-bres, un débarras. En sous-sol, une cave.

Pour le type B, le loyer annuel sera de 1.500 fr. Dans ce type, on trouvera une salle commune, une cuisine, les w.c., l'escalier. Au premier étage, deux chambres, un débarras. Il y aura également une cave. La dépense totale d'édification de ces 50 maisons sera de 3.140.457 fr.

A Dunkerque, on construira 30 loge-ments à loyers moyens améliorés, en bâti-ments élevés de deux ou trois étages, et à loyer annuel de 1.800 fr. Chaque appartement comportera une salle familiale, un bureau, deux chambres, une cuisine, une salle de bain, un office, une galerie, l'octroi d'une cave en sous-sol. Le coût total sera de 2.055.200 fr. Les loyers seront de 2.500 fr. annuellement environ.

C'est dans les mêmes conditions et selon les mêmes directives qu'ont été prévus les maisons de DUNKERQUE, 30 maisons bon marché, 14 type A, 16 type B. Il y a aussi des logements à loyers moyens collectifs de DOUAI (30 maisons bon marché) de MAUBEUGE (10 maisons bon marché). Les dépenses sont respectivement de 1.605.616 fr., 1.013.300 fr., 1.740.632 fr., 588.115 fr.

Comme on voit, il y a à un fort bel effort en faveur des fonctionnaires civils et mili-taires. — V. B.

MORT DE LA MÈRE DE M. THOMÉ On annonce la mort à Paris de Mme Thomé, veuve du compositeur Francis Thomé et mère de M. Georges Thomé, secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

M. BORNET, juge d'instruction à Valenciennes

GRANDE ASSEMBLÉE DES MUTILÉS ET ANCIENS COMBATTANTS DU NORD A LILLE

Les membres du conseil d'administration de l'Union des Mutiles et Anciens Combattants de la région du Nord, électionnant leur président, M. Balavoine, que l'on voit en haut de la première page.

Au cours de l'Assemblée générale qu'elle a tenue hier, à Lille, dans la salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angelier, l'Union des mutiles, réformés, veuves, orphelins et ascendants de la guerre, de Lille et environs, a décidé d'élire son chef d'action. Elle comprendra désormais par ses adhérents des anciens combattants, mais à la condition qu'ils soient titulaires de la carte de combat-tant.

Dans ce but, elle change sa dénomination, elle s'appelle maintenant l'Union des Mutiles et Anciens Combattants de la région du Nord.

Son siège social est à Lille, Palais de la Bourse (ancienne Bourse, cour Inté-rieure, Place du Théâtre).

La notation est la même pour tous ; les droits sont les mêmes pour tous, aussi bien pour les secours médicaux, la naissance, au décès, que pour les avantages de toute nature que procure la société.

L'Union se divise en section locales et re-çoit d'une façon par localité, représentée aux Assemblées générales par un délégué.

Le conseil d'Administration reste la même que celui de l'Union des mutiles.

Le Centenaire de l'Allumette



On célèbre bientôt le centenaire de l'Allumette. D'anciens sourient, sans doute, à cet évé-nement de peu d'intérêt, semble-t-il... Et pourtant, est humble petit bout de bois, coiffé de soufre et de phosphore que nous désignons, peut-être, mais dont nous ne saurions nous passer (car les bri-ques et la vie domestique elle-même ont des délices), nous demeurons toujours, véritablement, cette que l'on appelle l'allumette chimique fut inventée. On attribua d'abord cette invention à un Wurtembergeois, puis à un Hongrois. En réalité, celui qui l'imagina fut un Français, un jurassien nommé Charles-Marc Sauré, qui était étudiant. Voici comment procéda cet ingénieur inventeur. Il étendit sur le mur de sa chambre une couche de phosphore blanc sur lequel il fit un mélange de bois. Et ce dernier s'enflamma aussitôt. Sauré, qui était né à Poligny, devint plus tard médecin. Lorsque les premières allumettes furent découvertes, il s'occupait de la fabrication de la poudre. Ce fut un nommé Jacques-Frédéric Kammerer de Wurtemberg qui en tira tout profit. On voit ici quelques variétés d'allumettes dans leurs boîtes de différents couleurs, et reconnaît les « bonnettes », les « lanternes », les « cascades » et les « valentines allumettes » de couleur.

Quatre millions de « sans-travail » en Allemagne

C'est aussi sous le signe déprimant du chô-mage intensif que se termine l'année en Alle-magne.

Le nombre des chômeurs secourus outre-Rhin, par l'assurance et l'assistance de crise est passé de 2.199.000 le 15 novembre à 2.354.000 le 30 novembre dernier, sans compter les sans-travail secourus par l'assistance publi-que qui étaient environ 800.000. Le nombre des demandeurs d'emploi non satisfaites s'élevait à 3.762.000 à la fin novembre. Depuis lors la crise s'accroît. Au 15 décembre on comptait 3.900.000 chômeurs.

Pour parer à la situation, des mesures héroïques ont été envisagées et adoptées. On a proposé la réduction à titre temporaire de la durée du travail à un maximum de 40 heures par semaine. On a décidé de prolonger d'une année, le séjour des enfants dans